

Les infos

Vendredi 8 Octobre 2010



MAUVAIS JOUEUR

Le déferlement auquel nous assistons depuis la condamnation de Jérôme Kerviel reprend à nouveau très majoritairement l'air du « *pov' p'tit gars de Pont-l'Abbé victime du système* ». Dans nos infos du 25 juin, à la fin d'un procès pendant lequel Jérôme Kerviel et ses avocats n'avaient rien révélé de nouveau, nous écrivions, sous le titre « Justice de classe », que Jérôme Kerviel n'avait pas compris que le système n'avait pas de pitié pour ses ennemis, dont il était, précisément parce qu' « *il en va de l'ordre public, économique et financier* » selon les mots du procureur. Il s'agit de faire trembler dans les salles de marché, de faire un exemple, écrivions-nous. La lourdeur de la peine était donc prévisible, elle ne change pas grand-chose du fond, qui démontre, après de longs mois d'enquêtes, de procédure, que la thèse de sa défense (ses collègues, sa hiérarchie savaient et étaient complices au moins passifs) a été rejetée. Ceci ne retire rien de la responsabilité de la direction, et notamment les remarques portées sur l'insuffisance des contrôles, sanctionnée par les autorités monétaires, sans parler des exigences réglementaires élargies en matière de contrôle et de gestion des risques... mais ce n'était pas l'objet du procès de Jérôme Kerviel. Il n'est pas pour autant la victime et la lourdeur de sa condamnation doit être relativisée au regard des conséquences désastreuses de ses actes sur les 160.000 salariés du groupe. À la peine pendant

toute la période qui a suivi, ils en subissent encore les conséquences au quotidien que ce soit à SGCIB ou dans les autres branches, soumis à la pression pour restaurer l'image de la banque et sa rentabilité. Citons « Fighting back » et « Team up » que subissent les back-offices, les sanctions qui commencent à pleuvoir dans les salles de marchés pour faire des exemples... Plus visée que toutes les autres au sortir de la crise financière, la direction doit sans cesse donner des gages aux marchés, aux actionnaires, au public, et ce sont les salariés qui en font les frais, y compris dans le réseau, qui subit les remarques désobligeantes en même temps que le projet Grand public fait pour remplir les poches des actionnaires. Kerviel a fait de la Société Générale une banque objet de toutes les railleries, de toutes les rancœurs, il a mis en danger l'emploi de ses 160.000 salariés pour longtemps, et il a entaché leur réputation de bons professionnels.

3615 QUI N'EN VEUT

Les négociations salariales ont débuté par le rituel examen des statistiques et le tour de table des demandes syndicales. Des statistiques, il ressort principalement que l'individualisation des salaires ne laisse plus que la portion congrue aux augmentations collectives, le dernier accord 2010 pesant à peine pour 13 millions d'euros... dans le même temps, la part variable atteint 90,4 millions et augmente de presque autant : 10,4 millions. La comparaison est significative du choix fait en 2010 par la direction générale au détriment de la négociation collective. Dans les services centraux, hors bonus en cash (qui repassent à 231 millions contre 171 en 2009), le variable augmente de 8 millions pour à peine 500 bénéficiaires de plus ! Il fallait donc de la constance pour égrener ensuite des propositions auprès d'un directeur des relations sociales genre « 3615 qui n'en veut ». On passera aux choses sérieuses le 26 octobre, quand la DG aura fixé le montant de l'enveloppe...



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
c g t . s g @ w a n a d o o . f r
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT